

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: 4

Artikel: Le désarmement : un sujet désarmant ou alarmant?
Autor: Triai, Chaouki
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le développement d'armes stratégiques et furtives se poursuit, en Russie comme aux USA. Ici, un lanceur SS-27 *Topol-M*, d'une portée de 11'000 km.

Désarmement

Le désarmement : Un sujet désarmant ou alarmant ?

Chaouki Triai

Journaliste et universitaire, spécialiste des questions géopolitiques et sécuritaires

Nous vivons dans un monde de plus en plus instable et dangereux, aux paix fragiles et même incertaines. Tous les Etats de la planète, du plus petit au plus grand, se dotent d'armes en tous genres. La course à l'armement semble bien difficile à juguler, si bien que nous pouvons parler de « prolifération », l'antithèse du désarmement ou de la limitation des armes.

La capacité imaginative est sans faille à ce sujet. Et la course n'est malheureusement pas réservée aux pays riches, puisque même les plus pauvres y consacrent parfois des parts importantes de leur PNB, lorsqu'il ne s'agit pas de fonds issus de l'aide au développement...

Alors, qu'en est-il aujourd'hui ?

Une question constante

Dans RMS No.3/2004, nous consacrons un dossier sur l'épineux problème des armes de destruction massive, plusieurs mois après la neutralisation du régime de Saddam Hussein en Irak principalement par les Etats-Unis d'Amérique. Au moment où les conflits armés se multiplient, nous assistons à une montée en puissance des moyens militaires utilisés. De l'utilisation des armes conventionnelles à celles qui ne le sont pas, la distinction est parfois mince. Pour ne parler que des bombes à sous-munitions larguées depuis des avions, toutes n'explosent pas au contact du sol. Elles se transforment par voie de conséquence, en mines anti-personnelles. Or, le traité d'Ottawa en 1997 interdit l'utilisation de celles-ci. Combien de pays qui ont signé ce traité se trouvent donc en infraction sur le plan international ? Si nous y ajoutons les bombes dites « sales » ou encore l'éclosion des menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC). L'accaparement par des Etats, des groupes ou des individus de ce type d'armes, pose de sérieuses difficultés dans la neutralisation de ces capacités et au-delà, du contrôle pouvant s'y exercer. Nous avons interrogé un haut diplomate français qui a exercé des fonctions importantes sur ces questions et très proche encore de ces dossiers.

Il souligne, sous couvert de l'anonymat, plusieurs points. Il nous explique « que nous avons traversé entre 2003 et 2008, une période d'évolution. L'administration Bush était, pour des raisons essentiellement idéologiques mais aussi certainement pour des raisons pratiques, très hostile à tout nouveau traité sur le désarmement. Elle a donc essayé d'orienter les efforts de désarmement dans deux directions. La première était de donner un effort sur la non-prolifération même si cela relève d'une problématique un peu différente. La seconde, en matière de désarmement proprement dit, privilégier les accords non contraignants, des engagements politiques pratiques sur des mesures concrètes, souvent liés à des évolutions scientifiques qui justifiaient quelques contrôles supplémentaires notamment dans le domaine biologique et chimique accrus vers les petites armes. Cette évolution s'est traduite quand même au départ par un blocage de tous les efforts traditionnels en matière de désarmement, notamment à la Conférence du désarmement en 2005. Un blocage qui n'était pas le fait que des américains, loin de là, comme le montre bien la situation d'aujourd'hui où les prises de positions assez publiques, ouvertes et franches des américains, ont contribué à consolider. La plupart de ceux qui ne voulaient pas de progrès en matière de désarmement parce qu'ils voulaient s'armer, se sont abrités derrière la position de principe des américains pour rester discrets. Par conséquent, dans la période 2003-2008, les américains ont en quelque sorte assumé le coup politique de bloquer les limites du désarmement dans la plupart des domaines notamment dans la mise au point des traités, d'accords internationaux et dans tous les domaines classiques. En revanche, ils ont cherché à stimuler l'émergence de nouvelles approches moins juridiques et plus concrètes avec assez peu de succès dans l'ensemble même s'il y a quelques points positifs. Par exemple, le contrôle des exportations ou certains processus de non prolifération. Mais en termes de désarmement proprement dit cela n'a pas beaucoup porté de fruits ».

Nuance et changement de stratégie

Pour autant, notre interlocuteur apporte quelques nuances. Il précise : « Il faut affiner le tableau. Il y a eu une évolution de l'administration Bush au cours du temps. Cette position que je décris était particulièrement forte en 2004 et 2005 au moment où les Etats-Unis avaient, à cause de la crise irakienne, de vraies difficultés au niveau du système onusien, a tendu à s'atténuer, notamment après 2006 quand une majorité de démocrates est arrivée au Congrès. Là, l'évolution des Etats-Unis a été de revenir lentement vers des concepts antérieurs. Ils ont reproposé une conférence sur le désarmement, de négocier un traité sur le CUT-OFF.¹ Ils ont montré également sur d'autres sujets un peu plus d'ouverture (exemple : sur les armes inhumaines, en maintenant et en renforçant leur participation financière sur le traité de surveillance interdisant les sites nucléaires...). C'est un retour vers des positions plus équilibrées. Et à partir de 2008 on a eu un nouveau changement important puisque l'administration Obama a pris le contrepied de la position théologique républicaine sur ces questions et a au contraire, vigoureusement affirmé une priorité au multilatéralisme et un retour aux valeurs classiques du désarmement. Cela ne signifiait pas de jeter par la fenêtre les apports positifs de l'époque Bush, notamment en matière de lutte contre la prolifération ou de coopérations concrètes. A l'exception notable du désarmement biologique sur lequel l'administration Obama, probablement pour éviter de se battre sur trop de fronts à la fois, continue de refuser, comme l'administration Bush, un protocole de vérification à la convention biologique. A l'exception du biologique, sur l'ensemble des autres sujets le changement de ton et d'attitude est notable. A la première commission un certain nombre de votes, les Etats-Unis ont changé sur certaines résolutions. Au sein de la Conférence du désarmement les Etats-Unis ne sont plus en position de bloquer un plan de travail mais au contraire poussent à son adoption. Ce qui a mis en évidence que les pays qui sont hostiles à la reprise des travaux de la Conférence du désarmement ont pu monter en première ligne. C'est essentiellement le Pakistan et l'Iran pour des raisons qui leur sont propres. On sait aussi que la Chine a un certain nombre de réticences puisque ce pays est le seul à développer son armement nucléaire alors que les autres sont dans une phase de réduction. On voit bien la logique de la position chinoise qui a gardé la possibilité d'augmenter son arsenal alors que tous les autres sont dans une optique de réduction. De ce fait et nécessairement, on n'est pas pressé de voir de nouvelles règles contraignantes de droit international limitant cette capacité parce que la Chine respecte de manière générale le droit international. La position américaine de son côté a été jusqu'à présent surtout déclaratoire en ce sens que l'on retient surtout le grand discours de Prague il y a presque un an de ça au cours duquel le Président Obama a affirmé son engagement au service de la vision d'un monde libre de l'arme nucléaire. Cette déclaration

¹ CUT-OFF (idée de couper) : Traité qui est proposé par un certain nombre de pays comme l'Europe, les Etats-Unis et certains pays non-alignés, qui est négocié à la Conférence du désarmement qui est le traité d'interdiction de production de matières fissiles pour un usage militaire explosif ou armes nucléaires.

a créé évidemment beaucoup d'intérêts dans les milieux du désarmement. Dans le même temps, elle a suscité un certain nombre de questions ».

Une nouvelle donne ?

Les propos tenus à Prague montrent une approche et peut-être un virage à 180° du nouveau locataire de la Maison Blanche. Notre source diplomatique met en exergue 3 points questions que cela a suscité.

« 1. Est-ce que cette vision est réaliste ? Parce que cette vision à long terme n'a pas toujours été nécessairement bien comprise. On va voir dans les prochains mois émerger le résultat de l'examen de la politique de défense nucléaire. On va voir probablement, en tout cas en termes de modernisation de l'arsenal et de l'investissement, des décisions inéluctables qui ne pourront être retardées plus longtemps. Nous verrons que les Etats-Unis vont compter sur la dissuasion nucléaire. Comme le disait avec humour un haut fonctionnaire américain en charge de ces questions lors d'une récente conférence : (le Président Obama a dit qu'il ne comptait pas voir de son vivant le monde dans l'arme nucléaire. Il compte bien vivre cent ans et il est encore jeune). C'est donc une première nuance à introduire.

« 2. Quelle est la capacité des Etats-Unis à rallier aujourd'hui au niveau international un consensus autour de cette vision ? L'administration Obama est parfaitement consciente que les Etats-Unis eux seuls ne suffisent plus à décider pour la planète. On est dans une période où les choses ne peuvent avancer que si l'on arrive à convaincre un nombre suffisant d'Etats de la nécessité de progresser. Aujourd'hui, le problème de la Chine d'un côté et un certain nombre de pays émergents de l'autre comme l'Inde ou le Pakistan voire d'autres pays de toute la zone du Proche-Orient, un obstacle pour que cette vision puisse prendre son essor rapidement. La conférence du prochain TNP² va d'ailleurs nous le rappeler certainement. L'administration américaine a concentré aujourd'hui tout son effort sur deux tableaux avec la ratification d'un accord START avec La Russie, qui est bien avancé et la révision probablement de sa politique déclaratoire pour lequel le processus de réexamen qui est actuellement en cours à Washington fournira un certain nombre de pistes. Mais au-delà de cela, reste posée la question de savoir si dans le monde d'aujourd'hui et de demain, les déclarations du Président Obama vont réellement changer beaucoup de choses ou si cela ne va pas être une page de plus au dossier. Seul l'avenir permettra de le dire.

« 3. Quelle est la capacité du Président Obama et de son administration à faire progresser le débat au sein des Etats-Unis ? Est-ce que le Sénat ou le Congrès vont être véritablement prêts à le suivre ? Comme vous le savez il faut 67 voix au Sénat pour ratifier un traité international. Est-ce que cette majorité qualifiée va être réunie pour ratifier d'abord le traité START avec La Russie qui est difficile dans les négociations. Il y a la question du TICE³ qui est la pierre de touche qui permettra de vérifier le caractère important ou non des Etats-Unis. S'ils ratifient le TICE cela peut changer un certain nombre de choses et

² TNP : Traité de Non Prolifération nucléaire.

³ TICE : Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires.

peut permettre de relancer la dynamique du désarmement nucléaire. S'ils n'y arrivent pas, l'importance de l'évolution en cours devrait être relativisée ».

A l'heure où le Président Obama perd la majorité au Sénat, comment les choses vont-elles évoluer ?

C.T.

Actualité : questions et réponses

Dans le jeu des questions/réponses, notre source diplomatique (lire article ci-joint : « désarmement : un sujet désarmant ou alarmant ? », répond à quelques points de l'actualité géopolitique.

RMS : Dans ce monde turbulent, de l'Iran en passant par la Corée du Nord... nous avons la nette impression que la prolifération des armes nucléaires ne fait que se développer. Quel regard portez-vous sur ce point ?

C'est une impression qui est un petit peu inexacte. En vérité c'est un effet médiatique et du fait que l'on voudrait un monde parfait. Le traité de non prolifération (TNP) était jusqu'à présent très utile. Lorsqu'il a été signé en 1967, on prévoyait 40 Etats nucléaires en l'an 2000. Pour l'instant on en est à moins 5. Nous sommes donc à 90% d'efficacité. Ce n'est pas si mal. Je me rappelle qu'à la fin des années 1970 début 1980, on prévoyait aussi non pas 40 mais une vingtaine d'Etats nucléaires en Amérique Latine, au Proche-Orient à l'horizon 2010. Nous en sommes toujours à beaucoup moins. L'efficacité est assez grande. Il n'y a que 3 Etats qui sont restés en dehors du TNP : Israël, l'Inde et le Pakistan et qui gardent le droit théoriquement, sans violer le traité, de développer des armes nucléaires. Il y a 2 Etats, la Corée du Nord et peut-être demain l'Iran, qui ont acquis des armes nucléaires. S'agissant de l'Iran, la communauté internationale croit et a de bonnes raisons pour cela, qu'elle cherche à se doter de capacités nucléaires. Cela reste pour le moment quelque chose qui témoigne que le TNP marche. Il est vrai que pour l'instant nous n'avons pas su stopper le programme iranien et faire reculer le problème nord coréen. Je pense que la communauté internationale n'a pas de pouvoir divin et ne peut pas tout faire, Elle ne peut faire que ce qui est possible. Mais croyez bien que l'on poursuit le travail.

RMS : S'agissant de l'Etat d'Israël, il y a quelques années, un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) soulignait une sur-militarisation disproportionnée par rapport à la situation régionale. Qu'en pensez-vous ?

Trois remarques préalables :

1. L'Etat d'Israël n'a jamais reconnu officiellement détenir des armes nucléaires. La position d'Israël, vous le savez c'est l'ambiguïté, dit non, je ne serais pas le premier à introduire des armes nucléaires au Proche-Orient.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Personne ne le sait exactement. Je ne sais pas si les israéliens ont une vision claire. Il faudrait leur poser la question. Dans tous les cas, il est difficile de tracer des conclusions sur la base d'une information qui est aussi incertaine.

2. Si arsenal nucléaire comme l'on pense que c'est le cas, puisqu'il y a eu beaucoup d'éléments de renseignements qui semblent l'indiquer, son volume resterait fort incertain. Je ne pense pas que l'AIEA le sache nécessairement.
3. D'une manière générale, on pourrait dire que dans une zone comme le Moyen-Orient, la communauté internationale souhaite depuis longtemps, soit exempte d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive. Toute éventualité de détention d'armes nucléaires peut paraître disproportionnée aux yeux de ceux qui souhaitent l'application de ces résolutions. Chacun est dans son rôle et il n'y a là rien de très conclusif.

RMS : Il y a actuellement un scandale en Grande Bretagne qui touche l'ancien Premier Ministre britannique Tony Blair, sur l'exagération qui a été faite à l'époque selon laquelle l'Irak de Saddam Hussein détiendrait des armes de destruction massive. ¹ Avec le recul, comment réagissez-vous ?

Je crois que l'on s'aperçoit qu'il n'y avait effectivement pas d'armes de destruction massive en Irak. Je crois que les conclusions que la France avait tirées en 2003 ont été justifiées par la réalité du terrain. C'était les conclusions que les organes des Nations Unies avaient tirées. Nous avons fait confiance à ces organes de contrôle et nous trouvons que leur travail était de bonne qualité. C'est certain que cela amène à poser des questions difficiles aux dirigeants de l'époque qui ont engagé leur pays sur la base des informations données. Ici aux Etats-Unis, le jugement est assez sévère.

¹ Extraits d'un article « De la maîtrise des armes de destruction massive » du même auteur publiés par la RMS No.3/2004, p. 25-26.

« (...) Thérèse Delpech, directrice de la prospective au Commissariat à l'UNMOVIC (...) n'a pas mâché ses mots... « Ce que je vais dire, déclare cette experte, qui a travaillé une dizaine d'années en Irak, ne donne pas une image très optimiste ». Pour elle, le désarmement est un succès mais aussi un échec retentissant pour l'ONU. Lors de la première Guerre du Golfe, il existait un consensus international dans les actions menées. « Sans cette détermination du Conseil de Sécurité, vous ne pouvez rien faire. Il y avait une détermination liée, d'une part à la fin de la guerre froide, d'autre part à une très grande cohérence, y compris arabe face à l'invasion du Koweït. L'ONU se dote pour la première fois d'un corps d'inspecteurs habilité à faire des « intrusions », c'est-à-dire à vérifier et à contrôler sur le terrain. (...) « on avait la preuve que les irakiens avaient un programme offensif et militaire (...) ». (...) « Le Conseil de sécurité s'est très vite lassé, il s'est divisé (...) L'érosion a eu lieu en 1995-1997 ». A partir de ce moment, il y a une grande difficulté à obtenir des informations d'autant « que des inspecteurs dissimulent des documents dans le domaine chimique et biologique. Je connais les noms de ces inspecteurs et je ne peux pas les donner (...). Les Etats-Unis ne sont plus convaincus que la politique de confinement est satisfaisante, s'y ajoute le choc du 11 septembre 2001 ».